
La Région s'engage pour l'avenir des buralistes

Parce qu'ils sont des figures incontournables du lien social et l'un des maillons essentiels de l'économie de proximité dans la vie de nos communes, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a signé ce lundi 3 juillet avec la Confédération des buralistes une convention pour les aider à valoriser leur activité commerciale, encourager les formations en apprentissage et impliquer la profession sur la formation.

Ce soutien en trois volets -unique en France- permettra ainsi de conforter une profession trop souvent fragilisée alors qu'elle est ancrée au cœur de la vie quotidienne de nos territoires. Il permettra former les buralistes de demain. D'assurer le maintien de l'animation économique au cœur de nos territoires, mais aussi de mieux assurer la transmission des fonds de commerce.

Symbole du nouveau souffle de la Région dans le développement de l'économie locale et de la vie de nos communes, la Convention permettra aux dirigeants de ces très petites entreprises de **mieux connaître les aides économiques par le truchement de la confédération afin de pouvoir les utiliser.**

2 M€ seront mobilisés sur les dispositifs régionaux en leur direction au titre des aides à l'investissement, à la rénovation des commerces et à l'aide à la reprise :

- Prêt d'honneur abondé pour la reprise ou la création,
- Subvention Prim pour les publics fragiles qui créent leur emploi,
- Offre numérique d'orientation conseil,
- Aides à la rénovation des vitrines et aux investissements matériels pour les commerces de centre-ville, centre bourg et communes rurales,
- Prêt croissance TPE PME auprès de la BPI, fonds de garantie sur un prêt bancaire,
- Aide aux « Points Relais La Poste » pour aider à diversifier l'activité commerciale

Les deux autres volets de la convention portent sur la formation et l'apprentissage. Avec **Stéphanie PERNOD BEAUDON**, Vice-présidente déléguée à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage, la Région ouvrira **largement aux buralistes les dispositifs régionaux d'aide à la formation en apprentissage pour les buralistes, à la fois en formation initiale et en formation continue.** Ils pourront ainsi être mieux formés à la diversification de leur activité commerciale déjà



entamée, mais aussi mieux préparer leur succession. De son côté, la confédération des buralistes s'engage à accueillir **200 apprentis par an** dans son réseau régional. Ces engagements en faveur de la formation et de l'apprentissage permettront :

- d'adapter la formation car le buraliste est commerçant spécialisé,
- de faire le lien entre la fédération régionale des buralistes et les organismes de formation afin de faciliter l'articulation entre les programmes de formation et les besoins des buralistes,
- de financer ces formations notamment pour les demandeurs d'emploi,
- de simplifier l'ouverture de formation en apprentissage en lien avec le ou les C.F.A. de la région,
- de favoriser l'accueil de stagiaires en formation professionnelle dans les commerces,
- de mobiliser les développeurs de l'apprentissage en appui des relais sur les territoires des buralistes,
- de développer un maillage des offres de formations sur le territoire.

Enfin, une cellule de coordination sera mise en place à la Région pour faire le point, tous les six mois, sur les filières organisées de trafic de cigarettes. En lien avec **Philippe MEUNIER**, Vice-président délégué à la Sécurité, cette cellule devra permettre de mieux faire remonter aux autorités les informations sur les filières, grâce notamment à la compétence Transports de la Région.

« Par le passé, les buralistes ont trop souvent été oubliés dans les dispositifs d'aides alors qu'ils sont présents au quotidien, ancrés au cœur de nos territoires et font partie de l'ADN de notre société. C'est un signal de confiance et un très fort soutien que leur envoie la Région aujourd'hui. Les valeurs de travail, de service, le volontarisme dans le tissu économique de proximité des buralistes, leur rôle dans l'animation de nos communes méritent ces aides à la pérennisation de leur activité. C'est pour ces raisons que nous avons voulu signer cette convention à la Région ».

Laurent WAUQUIEZ

- ✓ **3 347 buralistes** en Auvergne-Rhône-Alpes (24 860 en France)
- ✓ **8 000 employés** dans le réseau régional
- ✓ **43% des buralistes** exercent **dans des communes de moins de 3 500 habitants**
- ✓ **Plus d'un million de clients** passent chaque jour la porte d'un tabac dans la Région.

